

# NIGER





# NIGER



## Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Niger*, veuillez contacter :

Section de publications  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2016 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tous droits réservés  
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-01-0

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

### Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

|   |     |
|---|-----|
| Remerciements   | v   |
| Le Niger en bref  | vii |
| 1. Vue d'ensemble   | 1   |
| 2 Contexte national et sous-régional  | 2   |
| 3. Performances économiques   | 5   |
| 3.1 Croissance économique et performances sectorielles  | 5   |
| 3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement   | 6   |
| 3.3 Inflation et politique monétaire  | 8   |
| 3.4 Compte courant  | 9   |
| 3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement   | 11  |
| 4 Contexte social   | 12  |
| 4.1 Dynamique démographique   | 12  |
| 4.2 Pauvreté et emploi  | 12  |
| 4.3 Santé   | 14  |
| 4.4 Éducation   | 16  |
| 4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine   | 17  |
| 5 Analyse thématique: Promouvoir la transformation structurelle par une meilleure sécurité alimentaire au Niger: Analyse de l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (3N) | 18  |
| 5.1 Contexte  | 18  |
| 5.2 Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »: une réponse au développement de l'agriculture et à la restauration de la sécurité alimentaire                                 | 19  |
| 5.3 L'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »: vecteur de transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie du Niger ?   | 20  |
| 6 Principaux messages à retenir   | 26  |
| 7. Évaluation de la qualité des données nationales  | 28  |
| Références bibliographiques   | 29  |
| Annexe  | 32  |

## Encadrés

|   |   |
|---|---|
| Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Niger         | 3 |
| Encadré 2: Evaluation de la qualité des prévisions macroéconomiques | 6 |

## Figures

|  |    |
|--|----|
| Figure 1: Évolution des taux de croissance du PIB réel du Niger, de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique | 2  |
| Figure 2: Contributions sectorielles au PIB en 2015  | 5  |
| Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et variation annuelle (2014, en pourcentage)   | 7  |
| Figure 4: Évolution de l'inflation au Niger (2010-2015, en pourcentage)  | 8  |
| Figure 5: Évolution des principaux soldes du compte courant (en milliards de francs CFA)   | 9  |
| Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)   | 10 |
| Figure 7: Évolution de la population du Niger par tranche d'âge (en millions)  | 12 |
| Figure 8: Évolution du taux de croissance du PIB/habitant et du taux de pauvreté du Niger  | 13 |
| Figure 9: Évolution des taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans (2008-2013)  | 15 |
| Figure 10: Évolution du taux net de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire   | 16 |
| Figure 11: Évolution de la population en insécurité alimentaire (2006-2013)  | 18 |

## Tableaux

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1: Opérations financières de l'État (en milliards de francs CFA)                   | 7  |
| Tableau 2: Dimensions de transformation structurelle de l'agriculture dans l'Initiative 3N | 21 |
| Tableau 3: Évaluation de la qualité des prévisions effectuées pour le Niger                | 32 |

## REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique des états africains. Les profils pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

L'auteur principal du profil de pays du Niger était Kazim Lamine Dakori du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. Le profil de pays a été réalisé sous la coordination générale de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional de la Commission en Afrique de l'Ouest, et la coordination d'Amadou Diouf, Chef par intérim du Centre sous-régional de données.

Le profil de pays du Niger a été préparé à l'aide d'informations et de données provenant

d'institutions nationales comme l'Institut national de la statistique, la Direction générale du plan et l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N), et des documents de stratégie relatifs au Plan de développement économique et social. Un certain nombre d'institutions sous-régionales ont également contribué à la fourniture des données. Il s'agit notamment de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses, ainsi que le Comité d'examen interne au Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest constitué de l'ensemble des professionnels.

Nous tenons également à remercier le Professeur Lambert N'galadjo Bamba de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, pour ses critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

# LE NIGER EN BREF

## Informations générales

|   |  |
|---|--|
| Sous-région   | Afrique de l'Ouest   |
| Langue officielle   | français   |
| Monnaie   | franc CFA  |
| Capitale  | Niamey   |
| Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s) | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) |

## Classements

|   |                |
|---|----------------|
| Indice du développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)        | 188/188 (2014) |
| Indice des inégalités entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement) | 154/155 (2014) |
| Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)                        | 33/54 (2014)   |
| Indice de la facilité à faire des affaires (Banque mondiale)                              | 164/189 (2015) |
| Indice de perception de la corruption (Transparency International)                        | 99/168 (2015)  |



### Croissance économique

Le rythme de l'activité économique s'est renforcé en 2014, avec un taux de croissance économique de 6,9 % après un niveau de 4,6 % en 2013 et de 11,8 % en 2012. Cette bonne tendance de l'activité économique est due essentiellement à la bonne performance du secteur primaire, qui a représenté 35,5 % du PIB en 2014, et dans une moindre mesure, au bon comportement du secteur tertiaire. Pour l'année 2015, le taux de croissance est estimé en décélération, à 4,8 %.



### Politique budgétaire et politique d'endettement

En 2015, les recettes totales devraient se situer à 19,7 % du PIB contre 34,9 % pour les dépenses totales et prêts nets. Ces évolutions impliqueraient un déficit global avec dons de -4,7 % du PIB. Le Gouvernement poursuit une politique prudente de gestion de la dette, comme l'atteste la mise en place d'un comité interministériel dont le rôle est de veiller à la soutenabilité de la dette et à l'appréciation des termes et conditions des prêts non concessionnels ou provenant des partenaires non traditionnels.



### Inflation et politique monétaire

Depuis 2010, le taux d'inflation au Niger est en dessous de la norme communautaire définie par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (3 %). En 2014, le taux d'inflation s'est établi à -0,9 %. Cette évolution s'expliquerait par des prix modérés des produits importés et de ceux des céréales locales, mais aussi par des actions sociales menées par l'État, à travers les distributions gratuites de vivres aux plus pauvres et les ventes de céréales à prix modérés.



### Compte courant

Le déficit du compte courant était de 20,6 % du PIB en 2014 contre 16,4 % en 2013. Cette évolution est la conséquence d'une hausse de 6,2 % des importations (43,3 % du PIB en 2014) contre une baisse de 2,3 % des exportations du PIB (24,1 % du PIB en 2014). Le Niger exporte essentiellement de l'uranium, des hydrocarbures, du gaz, de l'or, des produits agricoles et d'élevage. L'Europe reste la première destination des exportations du Niger en 2014.



### Investissement direct étranger

La progression des investissements directs étrangers au Niger s'inscrit dans une tendance haussière depuis 2003. Le renforcement des activités minières, le regain d'intérêt pour les matières premières minérales et dans une moindre mesure, le dynamisme du secteur des télécommunications et l'élargissement du réseau bancaire seraient à l'origine de cette évolution. Les flux sont ainsi passés de 6,5 milliards de francs CFA (ou 0,5 % du PIB) en 2000 à 498,8 milliards de francs CFA (ou 16,6 % du PIB) en 2011.



### Dynamique démographique

Le Niger a une population estimée à 19,9 millions en 2015, avec l'un des taux d'accroissement les plus élevés au monde (4 % en 2015). La frange des moins de 25 ans représente 67 % de la population et 49 % de la population est âgée de moins de 15 ans. Ce qui fait du Niger, le pays où la proportion des jeunes est la plus élevée au monde. Par rapport au milieu de résidence, quatre Nigériens sur cinq (80,2 %) résident en milieu rural.



### Pauvreté

Selon l'Institut national de la Statistique, le taux de pauvreté devrait se situer en 2014 à 45,1 %. La baisse des inégalités de revenu s'est traduite par une diminution de l'indice de Gini, qui a été ramené de 50,5 % en 2007 à 31,2 % en 2011.



### Emploi

D'après les résultats du questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (2006), le taux de chômage est de 15,9 %. Ce phénomène touche plus les femmes que les hommes (25,0 % contre 11,8 %). La tranche d'âge des 15-29 ans enregistre le taux de chômage le plus élevé avec 23,7 %. Le taux de sous-emploi est estimé à 58,8 %.



### Santé

L'année 2005 a consacré l'effectivité de la gratuité des soins de santé aux enfants de moins de 5 ans. Cette gratuité des soins pour les enfants âgés de 0 à 5 ans a induit une nette diminution de la mortalité des enfants de cette classe d'âge, qui est passé de 318,2 décès pour 1 000 en 1992 à 127 en 2012.



### Éducation

Dans le but d'atteindre l'éducation pour tous, le Niger a élaboré son Plan décennal de développement de l'éducation en 2002. De 2002 à 2012, ce Plan a permis au Niger d'enregistrer des progrès marquants: le taux brut d'accès est passé de 50,0 % en 2002 à 97,9 % en 2012, le taux brut de scolarité est passé de 42,0 % à 79,2 % et enfin le taux d'achèvement du primaire est passé de 26,0 % à 55,8 %.



### Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine

Bien que le Niger ait une note de 7 sur 10 pour les inscriptions dans l'enseignement secondaire, les taux de scolarisation sont très faibles, à savoir 12,8 % des filles et 19,1 % des garçons. En ce qui concerne la population active, les taux de participation sont de 42,5% pour les femmes et de 94,8 % pour les hommes. Il y a peu de femmes en politique, la chambre basse du Parlement ne comptant que 13,3 % de femmes. Pour ce qui est de l'accès aux terres, le Niger obtient une note de 1 sur 10, ce qui montre une répartition très inégale en termes d'accès et de possession.



## VUE D'ENSEMBLE

Au cours des cinq dernières années, l'économie du Niger a alterné systématiquement des années d'accélération et de décélération de l'activité économique, suivant les aléas climatiques. Ainsi, le taux de croissance a été de 6,9 % en 2014, contre 4,6 % en 2013 et 11,8 % en 2012. Cette performance en 2014 est essentiellement portée par la production agricole, qui a notamment bénéficié de bonnes conditions climatiques, ainsi que par le dynamisme des sous-secteurs de l'industrie extractives et du commerce. L'exécution du budget public s'est soldée par une aggravation du déficit global, dons compris, qui s'est creusé pour s'établir à 5,7 % du PIB en 2014 contre 2,3 % en 2013. Membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Niger poursuit la mise en œuvre d'une politique monétaire communautaire compatible avec l'objectif de stabilité des prix. Ainsi, en moyenne annuelle, l'inflation s'est établie en 2014 à son niveau de 2013 à 1,1 %, en deçà du seuil communautaire.

L'incidence de la pauvreté est de 48,2 % en 2012, en retrait par rapport à 2008 (59,5 %), mais de fortes disparités subsistent entre, d'une part, les zones peuplées et, d'autre part, les régions moins peuplées. Dans le cadre de l'Initiative « les Nigériens

nourrissent les Nigériens », les autorités ont engagé des efforts de renforcement de la résilience des populations. L'accessibilité aux services de santé et leur utilisation se sont améliorées, même s'il reste des défis importants à relever, surtout en milieu rural. Pour ce qui est de l'emploi, les derniers chiffres de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi montrent que le taux de chômage général était de 15,9 % en 2012.

Bien que la mise en œuvre du Programme de développement économique et social appuyée par le lancement de l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » ait contribué à l'augmentation de la production irriguée, les problèmes environnementaux se posent de façon cruciale au Niger du fait des sécheresses récurrentes, de la désertification, de la démographie élevée et de la crise économique persistante. Dans ces conditions, le Niger devrait adopter rapidement des mesures propres à atténuer l'impact du déficit de la production agricole sur les prix des denrées alimentaires et la situation nutritionnelle. Il doit à cet effet mettre l'accent notamment sur les actions visant à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole afin de réduire la forte variabilité de la production.

# 2

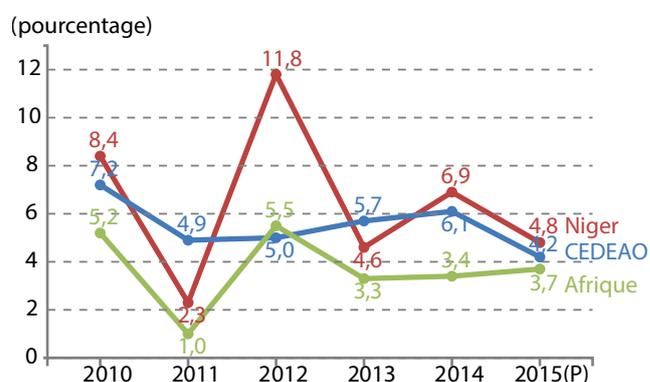
## CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

Depuis 2012, le Niger met en œuvre le Programme de développement économique et social 2012-2015, qui constitue l'instrument de mise en œuvre du Programme de la renaissance mis en place par les nouvelles autorités élues en avril 2011, après une phase d'instabilité politique.

La mise en œuvre du Programme de développement économique et social appuyée par le lancement de l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » a contribué à l'augmentation de la production irriguée. Le pays s'est doté d'une charte nationale de bonne gouvernance dans la gestion des ressources minérales et a acquis en 2012 le statut de conformité totale à l'Initiative pour la transparence des industries extractives.

Dans ce contexte, le rythme de l'activité économique s'est renforcé en 2014, avec un taux de croissance économique de 6,9 %, après un niveau de 4,6 % en 2013 et de 11,8 % en 2012. Le taux de croissance de l'économie nigérienne en 2014 est supérieur à la moyenne continentale (4,8 %), mais inférieur à celui des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (6,1 %) dans leur ensemble (voir figure 1). Cette bonne tendance de l'activité économique est due essentiellement à la bonne performance du secteur primaire et, dans une moindre mesure, au bon comportement du secteur tertiaire. Néanmoins, sur la période allant de 2005 à 2014, il est observé une fluctuation du taux de croissance.

**Figure 1: Évolution des taux de croissance du Niger et de l'Afrique**



Source: Institut national de la Statistique du Niger (2015) et Annuaire statistique pour l'Afrique de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, 2015.

D'après la note de cadrage du Ministère de l'économie et des finances de mai 2015, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 4,8 % pour 2015, par rapport à 6,9 % en 2014. Cette décélération pourrait s'expliquer en partie par le faible niveau de la production agricole comparativement à celle de l'année 2014 et par plusieurs autres facteurs. Il n'est pas encore possible de dire quelles seront précisément les conséquences économiques et sociales de l'intervention militaire contre Boko Haram qui se déroule au Nigéria, à la frontière sud-est avec le Niger. Selon des estimations d'institutions internationales telles que la Banque mondiale<sup>1</sup>, les répercussions budgétaires liées à la hausse des dépenses de défense et à l'accueil des réfugiés se chiffrent à environ 1 % du

<sup>1</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>.

PIB par an et réduiraient d'autant les ressources disponibles pour financer des investissements de développement économique. En outre, le faible niveau des précipitations pour l'agriculture et l'incertitude qui règne autour de la production

d'uranium à cause de l'insécurité dans le nord du pays entraînent des difficultés du commerce et des finances publiques.

### Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Niger

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et le Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation

des personnes; ii) l'intégration commerciale; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales); iv) les infrastructures; et v) l'intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de cet indice se trouve sur le site de la CEA via le lien [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

#### Performance globale

quatrième rang dans la CEDEAO (score: 0,56)\*

|   |  |  |   |  |
|---|--|--|---|--|
| Libre circulation des personnes – score égal avec tous les autres pays membres de la CEDEAO (score: 0,8). | Intégration commerciale – huitième rang dans la CEDEAO (score: 0,45). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Nigéria (score: 1). | Intégration productive – neuvième rang dans la CEDEAO (score: 0,18). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est la Gambie (score:0,52). | Infrastructure – dixième rang dans la CEDEAO (score: 0,35). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est Cabo Verde (score: 0,68). | Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques – première dans la CEDEAO (score:1). |
|---|--|--|---|--|

#### Libre circulation des personnes

Les pays sont notés selon deux indicateurs: le nombre de protocoles sur la libre circulation des personnes ratifiés au niveau des communautés économiques régionales et le nombre d'autres pays africains dont les ressortissants sont autorisés à entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Le Niger en étant membre à la fois de la CEDEAO et de la CEN-SAD, participe au protocole de Dakar relatif à la libre circulation des personnes et au droit d'établissement depuis 1979. Il a également ratifié le paragraphe 2 du Traité de la CEN-SAD relatif à la libre circulation des personnes et fait partie des pays appliquant à 100 % les protocoles portant sur la liberté de mouvement. De plus, depuis 2000 un passeport de la CEDEAO est disponible, ce qui facilite d'autant plus la libre circulation des individus appartenant aux États

membres de cette Union douanière. Parallèlement, le Niger autorise près de 55 % des ressortissants des pays africains à entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Le pays a le même score que tous les autres pays membres de la CEDEAO en termes de son intégration avec cette communauté économique régionale.

#### Intégration commerciale

L'Indice comprend plusieurs indicateurs concernant, notamment, les tarifs douaniers moyens sur les importations intra-CER et les importations et exportations de marchandises intra-CER, par exemple. Le commerce de service n'est pas inclus en raison de données insuffisantes concernant l'Afrique. De ce point de vue, le Niger applique des tarifs douaniers de 5 % en moyenne aux deux communautés économiques

régionales (CER) dont il fait partie. On note aussi que le pays ne représente que 18 % des exportations et 4 % des importations dans le commerce intra-africain. Ce qui représente une part moyenne d'intégration dans le commerce intra-africain de 11 % et situe le Niger à la septième place dans la CEDEAO.

#### **Intégration productive**

L'Indice utilise ici, des indicateurs concernant le commerce intra-régional de biens en regardant leur complémentarité et leur nature. L'Indice de complémentarité commerciale du Niger est de 44 % d'après la CNUCED, il y a toutefois un déséquilibre quant aux exportations en biens intermédiaires de 3 % avec des importations de 22 % du commerce inter-régional. Il ressort ainsi que le Niger ait un important déficit dans sa production de biens intermédiaires susceptible de ralentir son intégration dans le

commerce régional. Le pays se retrouve ainsi au neuvième rang dans la CEDEAO.

#### **Infrastructures**

Pour ce qui est de l'intégration du Niger en termes d'infrastructures, le débit internet est de 0,6 mégabits par personne. Si l'on ajoute à cela la proportion de routes pavées, 21 %, le Niger se trouve faiblement intégré par ses infrastructures. Le pays se classe au dixième rang dans la CEDEAO.

Des informations qui concernent la performance du Niger dans la dimension de l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques peuvent être consultées sur le site web de l'indice d'intégration régionale en Afrique ou encore dans le rapport sur l'indice.

\* Un système comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays.

Globalement, plusieurs risques pèsent sur les perspectives du Niger. Notamment, les aléas climatiques, la baisse des cours des matières premières (chute du cours du baril de pétrole), le ralentissement des activités économiques de certains partenaires clés comme la Chine, le

ralentissement des activités d'exploitation de l'uranium, les élections à venir et la poursuite de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram au nord du pays.

## PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

### 3.1 Croissance économique et performances sectorielles

*Une croissance en dents de scie depuis 2005 avec des secteurs primaire et tertiaire prépondérants*

Au cours de la dernière décennie, la croissance de l'économie du Niger a connu une évolution assez fluctuante. Cette fluctuation est la plupart du temps liée à celle de la production agricole dont elle dépend principalement (23,1 % du PIB en 2014). L'agriculture au Niger est fortement influencée par la pluviométrie (Institut national de la Statistique, 2015a). La dynamique de croissance du Niger en 2015 repose essentiellement sur une bonne campagne agricole et la vigueur des sous-secteurs de l'administration publique, de l'industrie extractive et du commerce de détails.

Représentant 39,3 % du PIB en 2010, le secteur primaire a vu son poids diminuer globalement de

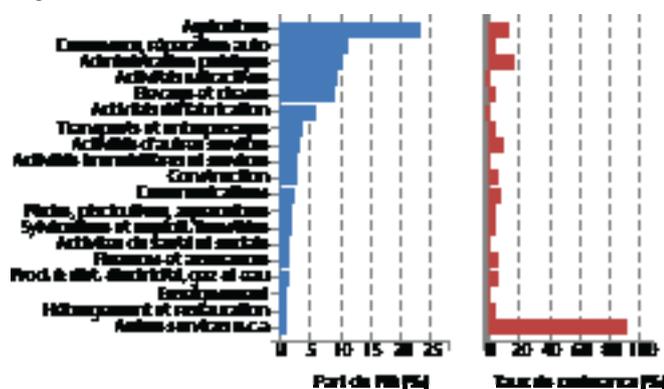
plus de 3,8 points de pourcentage pour s'établir à 35,5 % en 2014. Cette diminution du poids du secteur primaire dans le PIB s'explique notamment par la baisse des contributions des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Ces deux derniers sous-secteurs représentent respectivement 23,1 % et 8,7 % du PIB en 2014 contre 25,0 % et 10,0 % en 2010.

Concernant le secteur secondaire, sa contribution à la création de la richesse nationale qui était de 15 % en 2010 s'est détériorée de 3,9 points de pourcentage, pour s'établir à 18,9 % en 2014. Il est essentiellement formé de l'industrie extractive (notamment l'uranium et le pétrole brut), soit 9,1 % du PIB en 2014, et des activités de fabrication pour 5,7 % du PIB. L'activité d'extraction de l'uranium, qui s'inscrivait dans une tendance baissière depuis les accidents de Fukushima et les attentats terroristes de mai 2013 au Niger, connaît quant à elle un net redressement. L'uranium a ainsi affiché une production de 4 524 tonnes en 2014, soit une hausse de 5,8 % par rapport à son niveau de 2013.

Quant au secteur tertiaire, sa contribution au PIB total a stagné entre 2010 et 2014. Elle était de 38,4 % en 2010 et 38,6 % en 2014. Les activités dominantes demeurent le commerce et la réparation, l'administration publique et les communications. Elles représentaient respectivement 12,5 %, 7,3 % et 1,8 % en 2010 et 11,1 %, 10,1 % et 2,2 % en 2014.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance du PIB a été tirée par la consommation finale et l'investissement.

Figure 2: Contributions sectorielles au PIB (2014)



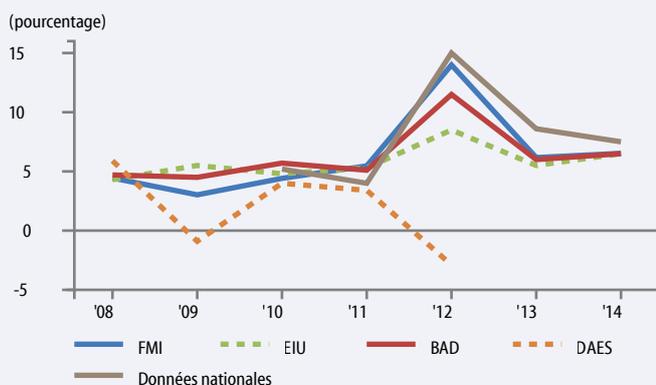
Source: Institut national de la Statistique (2014a) et calculs de la CEA.

## Encadré 2: Prévisions pour l'économie nigérienne

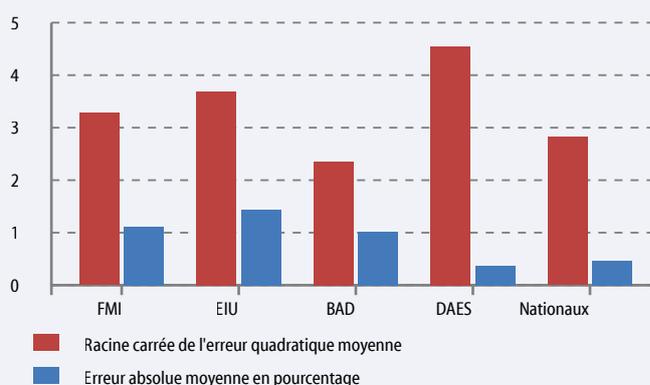
Les perspectives économiques sont mitigées à court et à moyen terme. Le taux de croissance est estimé en décélération en 2015, à 4,8 % contre 6,9 % en 2014 (INS, 2015). Il est projeté à 5,4 % en 2016. Une analyse de la qualité des prévisions sur le taux de croissance de l'économie nigérienne a été faite par la CEA sur la base des prévisions des services nationaux et d'autres institutions comme la Banque africaine de développement (BAD), Economic Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international (FMI) et le Département pour des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU (DAES) à partir de données sur la période 2008-2014. Des écarts de prévisions importants, 6,5 points de pourcentage entre EIU et les services nationaux en 2012 ont été relevés. Ces écarts se sont par la suite resserrés à 1 point de pourcentage en 2014 entre les institutions et services nationaux.

Relativement aux mesures de précision des prévisions, la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage ont été évaluées. Les institutions et structures présentant les plus faibles valeurs pour ces mesures ont enregistré en moyenne les écarts de prévision par rapport aux réalisations les moins élevées sur la période 2008-2014. Il ressort ainsi que la Banque africaine de développement et les services nationaux ont eu les écarts les plus faibles.

### Prévisions du taux de croissance du PIB (en pourcentage)



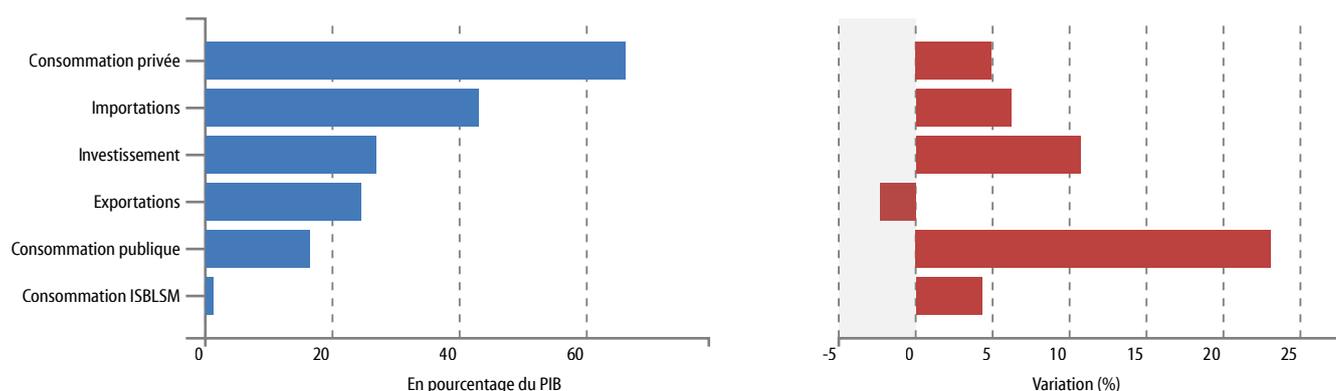
### Précision des prévisions



La consommation finale a été principalement soutenue par le secteur public. En effet, la consommation finale de l'administration publique est passée de 3,5 % en 2013 à 23,1 % en 2014, soit un bond de 19,6 points de pourcentage. Cet accroissement de la consommation finale publique est dû en partie à l'augmentation des dépenses de sécurité et d'importants investissements réalisés dans les secteurs extractifs et pétroliers.

Les investissements ont continué de progresser avec un taux de croissance de 10,7 % en 2014 contre 5 % en 2013 et 3,9 % en 2012. Cette évolution

est imputable aussi bien à la formation brute du capital fixe (FBCF) tant privée que publique. L'investissement privé a augmenté de 15,1 % en valeur par rapport à 2013. Il était estimé à 26,8 % du PIB en 2014. La FBCF publique s'est accrue en valeur de 5,4 % par rapport à 2013. Elle est estimée à 11,2 % du PIB en 2014.

**Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et variation annuelle en 2014**


Source : Institut national de la Statistique et calculs de la CEA.

### 3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement

#### *Une politique budgétaire expansionniste et un risque de surendettement modéré*

Selon l'Institut national de la Statistique (Institut national de la Statistique, 2014a), pour l'année 2014, les recettes budgétaires totales ont enregistré une

hausse de 13,7 % pour se situer à 714,5 milliards de francs CFA, soit 17,7 % du PIB contre 16,6 % en 2013 et 15,2 % en 2012.

Les dépenses totales et les prêts nets ont progressé de 12,4 % pour représenter 1 157,8 milliards de francs CFA, soit 28,7 % du PIB contre 27,1 % en 2013, portés à la fois par les dépenses courantes et les dépenses en capital.

**Tableau 1: Opérations financières de l'État (2010-2014, en milliards de francs CFA)**

| Année                               | 2010  | 2011  | 2012  | 2013    | 2014    |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|---------|---------|
| Recettes totales et dons            | 515,9 | 546,0 | 759,5 | 933,5   | 933,1   |
| Recettes fiscales                   | 361,8 | 403,9 | 495,7 | 577,5   | 633,2   |
| Recettes non fiscales:              | 21,1  | 22,0  | 43,5  | 46,2    | 76,3    |
| Autres recettes non fiscales        | 21,1  | 22,0  | 43,5  | 46,2    | 76,3    |
| Dons                                | 130,2 | 113,5 | 216,5 | 304,8   | 218,9   |
| Dépenses totales et prêts nets      | 584,1 | 608,0 | 799,2 | 1 030,3 | 1 157,8 |
| Dépenses courantes                  | 346,2 | 340,7 | 391,6 | 497,0   | 566,5   |
| Traitements, salaires et indemnités | 125,4 | 134,6 | 155,2 | 188,2   | 212,9   |
| Dépenses en capital                 | 217,8 | 197,2 | 394,2 | 518,7   | 577,0   |
| Sur ressources intérieures          | 100,1 | 112,0 | 198,6 | 194,6   | 323,9   |
| Sur ressources extérieures          | 117,7 | 85,2  | 195,6 | 324,1   | 253,1   |
| Solde global, dons compris          | -68,2 | -62,0 | -39,7 | -96,8   | -224,7  |

Source: Ministère de l'économie et des finances.

Le déficit global hors dons et le déficit global dons compris se sont aggravés pour représenter respectivement -11,0 % et -5,6 % du PIB en 2014. Face à la pression accrue des dépenses sécuritaires, le défi suivant se pose au gouvernement: ne pas diminuer les dépenses en capital (considérée comme une variable d'ajustement) au profit des dépenses sécuritaires.

Au cours des dix dernières années, la pression fiscale (recettes fiscales en pourcentage du PIB) s'est inscrite en hausse traduisant ainsi une amélioration de la capacité de recouvrement des services fiscaux. De 2012 à 2014, elle est supérieure à 19 % et se situe au-dessus de la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (17 %) (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2014b).

En ce qui concerne l'année 2015, les recettes totales devraient se situer à 19,7 % du PIB contre 34,9 % pour les dépenses totales et prêts nets. Ces évolutions impliqueraient un déficit global avec dons de -4,7 % du PIB.

Le Gouvernement poursuit une politique prudente de gestion de la dette comme l'atteste la mise en place d'un comité interministériel dont le rôle est de veiller à la soutenabilité de la dette et à l'appréciation des termes et conditions des prêts non concessionnels ou provenant de partenaires non traditionnels. La finalité de cette stratégie est de stabiliser le déficit budgétaire de base (hors dons extérieurs et prêts nets) à environ 3 % du PIB en 2014 et de se rapprocher progressivement d'un solde de base nul à moyen terme, conformément au critère de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Pour ce faire, le Gouvernement nigérien fait recours essentiellement aux financements concessionnels afin de préserver les acquis de l'initiative de l'allègement de la dette multilatérale. Malgré cela, d'après le Rapport n° 14/168 du Fonds monétaire international, datant d'avril 2014, le taux de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État est ainsi passé

de 22,1 % du PIB en 2011 à 29,6 % en 2013, pour atteindre 39,7 % en 2014.

En 2014, l'encours de la dette s'établirait à 24,4 % du PIB. Selon le Fonds monétaire international, la dette intérieure, essentiellement constituée d'arriérés, est estimée à environ 5 % du PIB en 2014. Dans le cadre de l'article IV au titre de l'année 2014 et des quatrième et cinquième revues du programme de Facilité élargie de crédit, l'analyse de la viabilité de la dette du Niger plaçait celui-ci dans la catégorie de risque de surendettement modéré (en 2013). Globalement, suite à ces travaux en mars 2015, le Fonds maintient le Niger dans la même catégorie de risque.

### 3.3 Inflation et politique monétaire

Depuis 2010, le taux d'inflation au Niger est en dessous de la norme communautaire définie par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (3 %) dans le cadre du mécanisme de surveillance multilatérale. D'après l'Institut national de la Statistique, en 2014, le taux d'inflation s'est établi à -0,9 %. Ceci s'expliquerait par des prix modérés des produits importés et de ceux des céréales locales mais aussi des actions sociales menées par l'État, à travers les distributions gratuites de vivres aux plus pauvres et les ventes de céréales à prix modérés.

**Figure 4: Évolution de l'inflation au Niger (2010-2015, en pourcentage)**



Source: Institut national de la Statistique, Note de cadrage macroéconomique (juin 2015).

Le Niger étant un État membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, sa politique monétaire est conduite par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Cette politique vise la stabilité des prix, devant servir de base à une croissance économique durable. La monnaie du pays, le franc CFA, est arrimée à l'euro par une parité fixe.

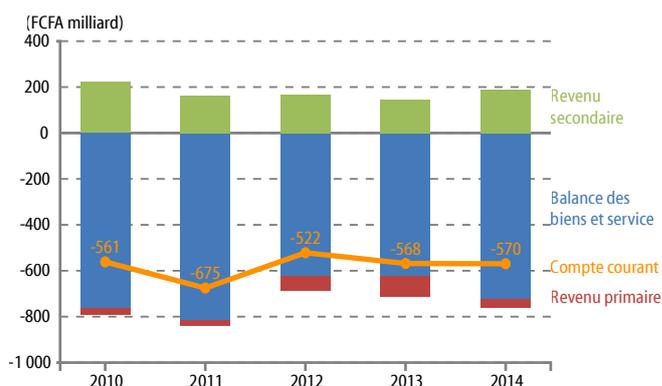
Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2014a), en 2014, la position extérieure nette des banques et établissements financiers a connu une hausse de 14,6 % par rapport à décembre 2013, pour se situer à 568 milliards de francs CFA. Quant aux crédits à l'économie, ils sont restés stables par rapport à leur niveau de 2013, qui était de 520,2 milliards de francs CFA contre 519,8 milliards de francs CFA en 2014, reflétant le faible taux de croissance enregistré dans le secteur secondaire. Plus de 60 % de ces prêts à l'économie sont des prêts de court terme. Malgré un niveau d'inflation contenu, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a maintenu presque inchangés ses principaux taux directeurs. Néanmoins, le taux d'usure de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a significativement baissé, passant de 18 % en 2013 à 15 % en août 2014. Le Niger présente le taux débiteur moyen le plus élevé de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (10,6 %) tandis que le Sénégal en a le plus faible (5,7 %). Ce taux débiteur élevé traduit un faible environnement concurrentiel, un faible taux de bancarisation et un environnement juridique peu rassurant.

### 3.4 Compte courant et performance commerciale

#### *Le solde du compte courant se dégrade davantage*

Selon les données sur les comptes nationaux du Niger (Institut national de la Statistique, 2014a), le déficit du compte courant était de 20,6 % du PIB en 2014 contre 16,4 % en 2013. Ceci est la conséquence d'une hausse de 6,2 % des importations (43,3 % du PIB en 2014) contre une baisse de 2,3 % des exportations du PIB (24,1 % du PIB en 2014). La baisse

**Figure 5: Évolution des principaux soldes du compte courant (en milliards de francs CFA)**



Source : Comptes nationaux rapides (2014), Institut national de la Statistique.

des exportations s'expliquerait par la diminution de la vente de l'uranium (qui représente près du tiers des exportations) de 85,6 milliards francs CFA et une progression des exportations des produits pétroliers moins importante que l'année précédente. La hausse des importations est la conséquence des achats de biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Le Niger exporte essentiellement de l'uranium, des hydrocarbures, du gaz, de l'or, ainsi que des produits agricoles et d'élevage. L'uranium représentait plus de la moitié (51,7 %) des exportations du Niger en 2014. Les hydrocarbures, quant à eux, représentent plus du quart des exportations (27,6 %) (voir figure 6). Les produits exportés par le Niger sont essentiellement à l'état brut.

Selon l'Institut national de la Statistique, en 2014, l'Europe était la première destination des exportations du Niger avec 209 milliards de francs CFA. La seconde destination des exportations est le continent africain avec 160,4 milliards de francs CFA. Ces deux destinations représentaient 71,9 % des exportations totales du Niger. De plus, on dénote une concentration géographique des exportations. En effet, la France, avec 192,8 milliards de francs CFA en 2014, représente 41,3 % des exportations totales, suivie du Burkina Faso (82,9 milliards de francs

CFA, soit 17,8 %), du Nigéria (67,2 milliards de francs CFA, soit 14,4 %) et des États-Unis (37,1 milliards de francs CFA, soit 8 %). Ces quatre principaux clients du Niger représentent 81,5 % de la valeur totale des exportations en 2014. Ils constituent les principales destinations des produits miniers et des hydrocarbures.

Les exportations vers les pays membres de la CEDEAO représentaient 36 % du total en valeur en 2014 contre 41,9 % en 2013. Le Burkina Faso se classe en tête des États de la CEDEAO ayant effectué des achats auprès du Niger, avec 82,9 milliards de francs CFA d'achats. Il est suivi du Nigéria avec 67,2 milliards de francs CFA. Ces deux pays représentaient 89,3 % du total des exportations du Niger vers les pays de la CEDEAO en 2014 (Institut national de la Statistique, 2014b).

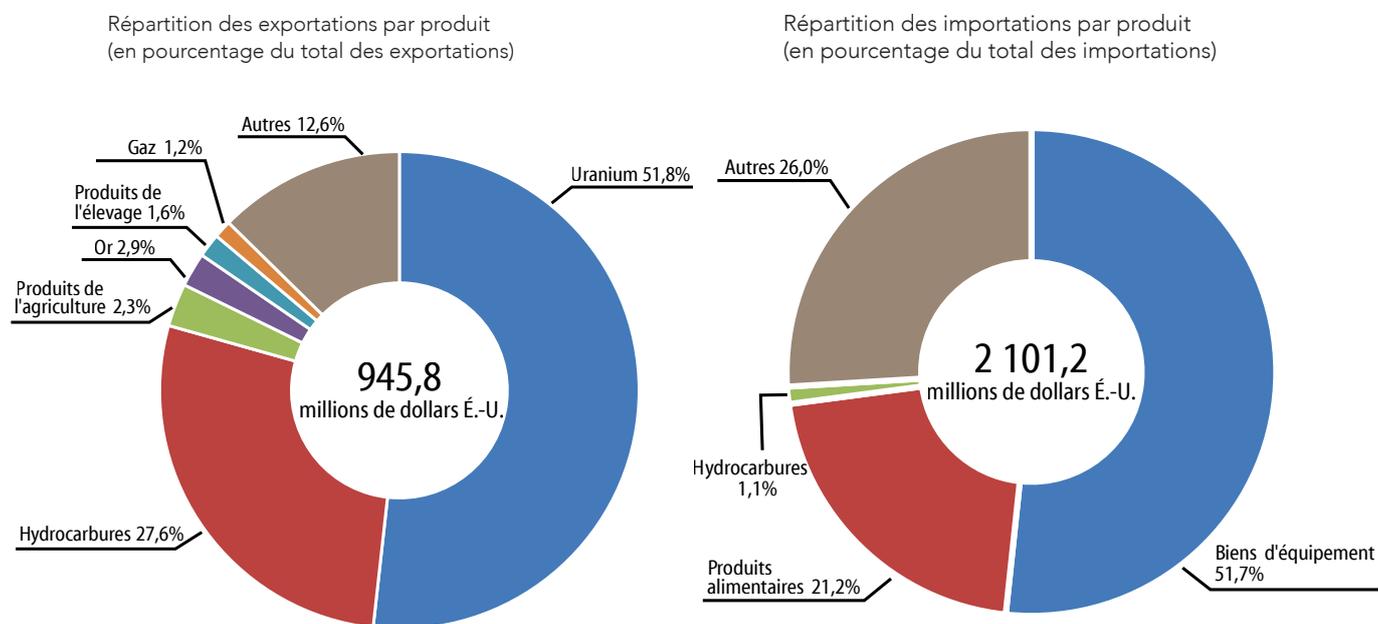
D'après l'Institut national de la Statistique, les importations sont en hausse. Elles sont passées de 806,2 milliards de francs CFA en 2013 à 1 037,5 milliards de francs CFA en 2014, soit une hausse de 28,7 %. Cette hausse serait induite par

celle des biens d'équipement (61,3 %). La structure des importations par produit montre que le riz avec 77,9 milliards de francs CFA représente le principal produit d'importation (7,5 % du total en valeur). Il est suivi des parties d'appareils (65,8 milliards de francs CFA), des ciments hydrauliques (53,2 milliards de francs CFA), des pièces détachées (44,9 milliards de francs CFA) et des instruments et appareils de géodésie (38,3 milliards de francs CFA).

L'analyse selon l'origine montre que le continent asiatique conserve le rang de premier fournisseur du Niger. Avec 464,6 milliards de francs CFA, les importations d'origine asiatique représentent 44,8 % de la valeur totale nationale. L'Europe, avec 279,9 milliards de francs CFA (27 %), occupe la deuxième place, suivie par l'Afrique avec 203 milliards de francs CFA (19,6 %).

Quant à la CEDEAO, elle se place en seconde position avec 181,3 milliards de francs CFA (17,5 %). Les importations en provenance des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, avec 109,5 milliards de francs CFA d'achats, représentent

**Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)**



Sources : Statistiques du commerce extérieur 2010-2014, Institut national de la Statistique, 2014.

10,6 % du total des acquisitions; rapportées à la CEDEAO, elles représentent 60,4 %.

L'Enquête nationale sur la migration au Niger (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Institut national de la Statistique, 2013) réalisée conjointement par l'Institut national de la Statistique et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest en 2012, dans trois régions du Niger (Niamey, Tahoua et Tillabéri) sur les huit que compte le pays, a estimé le montant total des transferts reçus des migrants pendant l'année 2012 à 43,6 milliards de francs CFA.

### 3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide publique au développement

*Le Niger, destination privilégiée des investissements directs étrangers dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine mais l'aide publique au développement n'afflue pas autant*

En 2014, d'après les statistiques de l'Institut national de la Statistique, le compte de capital a été excédentaire de 182,4 milliards de francs CFA nonobstant un recul des transferts en capital de 99,7 milliards de francs CFA. Ce caractère excédentaire s'expliquerait par le financement des investissements publics par des ressources externes et les investissements directs étrangers, principalement français et chinois.

La progression des investissements directs étrangers au Niger s'inscrit dans une tendance haussière depuis 2003. Les flux entrant se sont accrus en moyenne de 79,3 % par an sur la période 2006-2011 contre une progression de 23,4 % sur la période 2000-2005. Le renforcement des activités minières, le regain d'intérêt pour les matières premières minérales et dans une moindre mesure, le dynamisme du secteur des télécommunications et l'élargissement du réseau bancaire seraient à l'origine de cette évolution. Les flux sont ainsi passés de 6,5 milliards de francs CFA (ou 0,5 % du PIB) en 2000 à 498,8 milliards de francs CFA (ou 16,6 % du PIB) en 2011 (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2013).

Les principaux pourvoyeurs d'investissements directs étrangers sont la France pour l'extraction de l'uranium et le secteur des télécommunications et la Chine pour l'exploitation minière et pétrolière.

Depuis 2009, le Niger est devenu la destination privilégiée des flux d'investissements directs étrangers dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine. En effet, sur la période 2006-2011, le Niger a enregistré 30,2 % des entrées d'investissement direct étranger dans les pays de l'Union, devant la Côte d'Ivoire (20,0 %), le Mali (16,3 %) et le Sénégal (14,3 %).

Malgré son dernier rang du pays dans le classement de l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, le Niger n'apparaît pas dans les dix premiers pays recevant les grands montants d'aide publique au développement. L'aide publique au développement évolue en dents de scie au Niger même si elle maintient une tendance haussière au cours de la période allant de 2006 à 2010. En 2010, l'aide publique au développement reçue par le Niger s'élevait à 436,9 millions de dollars É.-U., les cinq plus grands donateurs ayant contribué à hauteur de 84 %: la Commission de l'Union européenne (24 %), la Banque africaine de développement (19 %), le système des Nations Unies (18 %), la Banque mondiale (17 %) et la France (6 %). Cette aide intervenant essentiellement dans l'accompagnement du Niger dans son processus électoral après la période de transition démocratique et l'humanitaire (Organisation de coopération et de développement économiques, 2015).

Selon les données de la Banque mondiale, l'aide publique au développement par habitant est passée de 39,3 dollars É.-U. en 2011 à 52,5 dollars É.-U. en 2012, avant d'être ramenée à 43,3 dollars É.-U. en 2013. Néanmoins, l'aide publique au développement par habitant reçue par le Niger demeure supérieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, estimée à 20 dollars É.-U. (Banque mondiale, 2015).

# 4

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

*Un développement social encore fragile: des tendances encourageantes mais des inégalités persistantes*

### 4.1 Dynamique démographique

Le Niger présente une démographie singulière. En 2015, la population du Niger est estimée à 19,9 millions. Selon l'Institut national de la Statistique, le taux d'accroissement de la population est de 3,9 % en 2012. Ce taux figure parmi les plus élevés au monde. La répartition selon le sexe fait ressortir une légère prédominance des femmes (50,6 %) par rapport aux hommes (49,4 %) (Recensement général de la population et de l'habitat, 2012). Cette population se caractérise aussi par sa jeunesse (58,4 % de la population à moins de 18 ans) et sa forte concentration en milieu rural. En effet, la population âgée de moins de 25 ans représente 67 % de la population et 49 % de la population est âgée de moins de 15 ans. Ce qui fait du Niger, le pays où la proportion des jeunes est la plus élevée au monde. Par rapport au milieu de résidence, quatre Nigériens sur cinq (80,2 %) résident en milieu rural.

Le taux de dépendance qui mesure le nombre de personnes d'âges inactifs (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âges actifs (population âgée de 15-59 ans révolus) est de 104,3 % en 2014. Ce qui traduit une forte charge de la population inactive sur celle active.

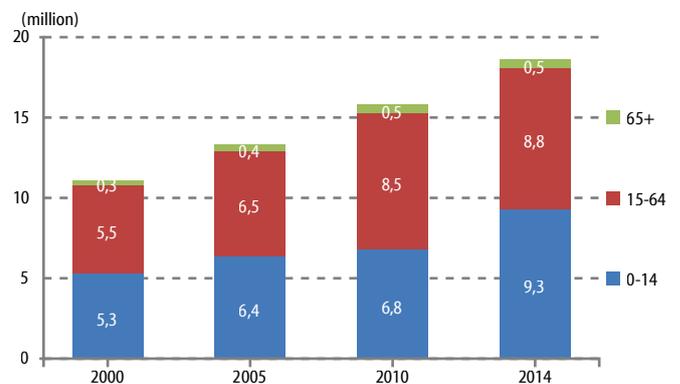
Le facteur essentiel de la croissance démographique au Niger est la forte fécondité. En 2012, l'Indice

synthétique de fécondité est estimé à 7,6 enfants par femme en âge de procréer soit une hausse de 0,5 enfant par rapport à 2006 (7,1 enfants par femme en âge de procréer). Seulement 12,5 % des femmes utilisent des méthodes contraceptives au Niger.

### 4.2 Pauvreté et emploi

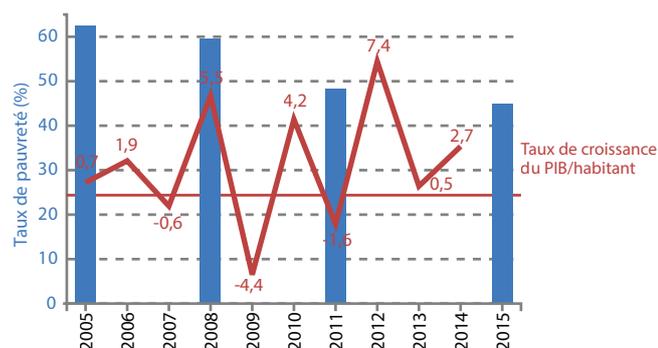
La lutte contre la pauvreté figure au premier rang des priorités des autorités nigériennes comme l'atteste la mise en œuvre du Programme de développement économique et social et l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » qui ciblent près de 80 % de la population rurale. Selon l'Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture (Institut national de la Statistique, 2011), le taux de pauvreté a été ramené de 59,5 % en 2008 à 48,2 % en 2011. Cette baisse du taux de pauvreté réalisée en 2011 cache des

**Figure 7: Évolution de la population du Niger par tranches d'âge (en millions)**



Source: Annuaire statistique pour l'Afrique (Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement, 2009, 2012, 2015).

**Figure 8: Évolution du taux de croissance du PIB/habitant et du taux de pauvreté du Niger**



**Source :** Banque mondiale (2015) et Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture (2011).

disparités selon le lieu de résidence. En effet, sur dix personnes pauvres, neuf vivent en milieu rural (93,6 %).

Selon l'Institut national de la Statistique (2014b), le taux de pauvreté devrait se situer en 2014, à 45,1 %. Même si des efforts importants ont été déployés et des progrès significatifs enregistrés, on reste encore loin de la cible du premier objectif du Millénaire pour le développement, qui est de 31,5 % pour 2015.

La baisse des inégalités de revenu s'est traduite par une diminution de l'indice de Gini qui a été ramené de 50,5 % en 2007 à 31,2 % en 2011.

Les conditions de vie des populations se sont améliorées, mais des progrès restent à faire, notamment pour réduire les disparités entre les régions. L'Indice de développement humain a légèrement progressé (0,337 en 2013 contre 0,335 en 2012) mais demeure faible, classant le pays au dernier rang dans l'édition 2014 du *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce classement masque les progrès en matière de conditions sanitaires, obtenus à la faveur de la mise en œuvre du Plan de développement sanitaire 2012-2015, mais

reflète également un accès insuffisant aux services sociaux de base en général.

Dans le domaine de l'emploi, l'objectif du Gouvernement est de créer 250 000 emplois au profit des jeunes durant son mandat (2011-2016) dans les différents secteurs porteurs. Pour cela, certaines actions ont été menées notamment les réglementations et mesures incitatives à l'embauche des jeunes. Au total, 647 696 emplois dont 128 941 emplois permanents et 518 755 emplois temporaires (soit respectivement 19,9 % et 80,1 %) ont été créés sur quatre ans<sup>2</sup>.

Le taux de placement des demandeurs d'emplois a connu une baisse importante en passant de 69,58 % en 2013 à 32,04 % en 2014. Cette baisse serait imputable à la réduction des offres d'emploi satisfaites qui sont passées de 16 994 en 2013 à 6 933 en 2014 en raison du ralentissement des activités dans le secteur minier et la situation sécuritaire qui a engendré la fermeture de certaines unités de gestion notamment dans la région de Diffa. Les demandes d'emplois enregistrées ont également connu une baisse de 21 638 en 2014 contre 24 422 en 2013.

D'après les résultats du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (2006), le taux de chômage est de 15,9 %. Ce phénomène touche plus les femmes que les hommes (25, % contre 11,8 %). La tranche d'âge des 15-29 ans enregistrent le taux de chômage le plus élevé avec 23,7 %. Le taux de sous-emploi est estimé à 58,8 %. Il est plus élevé en milieu rural (59,2 %) qu'en milieu urbain (57,2 %) (Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture, 2011).

Les principaux secteurs ayant contribué significativement à la création d'emploi en 2013 sont le secteur de l'hydraulique et de l'environnement avec 62 %; le bâtiment-travaux publics et

<sup>2</sup> Bilan des quatre ans de mise en œuvre du Programme de renaissance, entre avril 2011 et mars 2015.

l'urbanisme, 21 %, l'éducation, 4 %, l'agriculture et l'élevage, 3 %. La région de Niamey a enregistré le plus grand nombre des emplois permanents, suivie de Zinder et Diffa.

L'année 2014 a vu la création de 144 703 emplois, dont 38 743 emplois permanents contre 34 986 en 2013 et 105 960 emplois temporaires. L'évolution du nombre d'emplois permanents dénote les efforts consentis en matière de création d'emplois décents. Il ressort que le secteur public crée trois fois plus d'emplois permanents que le secteur privé, avec respectivement 28 053 pour le public, soit 76 %, contre 8 715 pour le privé, soit 24 %. De même le secteur public reste la locomotive en matière de création d'emplois temporaires avec 94 350 représentant 89 % contre 11 610 pour le secteur privé, soit 11 %.

De ce qui précède, on peut retenir que le secteur public (l'État et ses partenaires) reste le principal pourvoyeur d'emplois au Niger et que la participation du secteur privé est très faible. Cette situation dénote la nécessité de promouvoir les petites et moyennes entreprises. En effet, promouvoir les petites et moyennes entreprises permet d'accroître la création d'emplois productifs et du travail décent pour tous. Les petites et moyennes entreprises durables créent des emplois productifs et des revenus, réduisent la pauvreté et les inégalités et remédient aux déficits de travail décent.

Le Niger a de bonnes bases en matière de protection sociale, particulièrement dans le domaine législatif et les garanties prévues par la Constitution. Le droit à la protection sociale est inscrit dans la Constitution du 25 novembre 2010. La protection sociale revêt plusieurs dimensions complémentaires les unes des autres comme la défense des droits humains, le développement humain, la croissance économique, la démocratie et la sécurité. Ainsi des politiques, des programmes et des stratégies de développement ont été développés dans le cadre

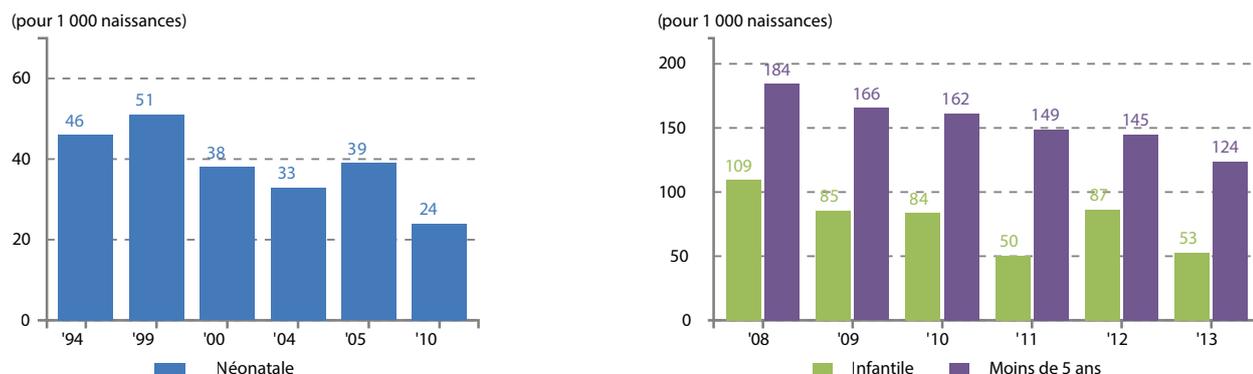
du Programme de développement économique et social visant à lutter contre la pauvreté, renforcer l'équité, étendre les services sociaux de base et protéger les populations et les individus les plus vulnérables. Malheureusement, les systèmes de sécurité sociale prévus par la législation ne couvrent essentiellement que les travailleurs du secteur enregistré alors que la protection sociale des autres catégories de travailleurs, notamment ceux de l'économie informelle et du secteur rural, est très faible. Selon le Bureau international du Travail, la couverture en protection sociale est ainsi globalement très faible en 2012, soit 3 % des travailleurs et leurs familles.

### 4.3 Santé

L'année 2005 a consacré l'effectivité de la gratuité des soins de santé aux enfants de moins de 5 ans. Ceci a permis de rehausser le taux d'utilisation des services de santé. En effet, le taux d'utilisation des soins curatifs au Niger est passé de 20,41 % en 2006 à 50,1 % en 2012. Le taux de couverture des accouchements assistés par un personnel qualifié se situait à 30,0 % en 2012. Il a connu une augmentation de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2011.

Cette gratuité des soins pour les enfants âgés de 0 à 5 ans a induit une nette diminution de la mortalité des enfants de cette classe d'âge, dont le taux de mortalité est passé de 318,2 ‰ en 1992 à 127 ‰ en 2012 (Institut national de la Statistique, 2012). Le Niger devrait atteindre la cible du quatrième objectif du Millénaire pour le développement, relative à la réduction de deux tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans avant 2015.

Le niveau de malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans peut être qualifié de très élevé: en effet, pratiquement deux enfants de moins de 5 ans sur dix (18 %) sont atteints de maigreur: 9 % sous une forme modérée et 6 % sous une forme sévère.

**Figure 9: Évolution des taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de 5 ans (2008-2013)**


**Source :** Annuaire statistique pour l'Afrique (Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement, 2009,2010, 2011, 2012, 2013, 2015).

Au Niger, le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité et de mortalité dans les groupes les plus vulnérables (couple mère-enfant), notamment au niveau des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. En 2012, Le paludisme demeure encore l'une des premières causes de mortalité au Niger (64,4 % des décès). Son incidence est en hausse depuis 2000. Elle est passée de 6,3 % en 2000 à 33,5 %; soit une augmentation annuelle de 2,3 % (Institut national de la Statistique, 2014c).

Des progrès sont aussi réalisés dans l'amélioration de la santé maternelle. La gratuité des césariennes, des consultations prénatales et du traitement des cancers gynécologiques, ainsi que la prise en charge des complications de la grossesse et de l'accouchement y ont contribué. Ainsi, le taux de mortalité maternelle est passé de 700 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 520 décès en 2015, soit une baisse de 7,2 points par an en moyenne entre 1990 et 2015 (Institut national de la Statistique, 2014c). La cible de réduction de trois quarts de la mortalité maternelle semble toutefois inaccessible pour 2015.

La séroprévalence globale du VIH demeure faible et la cible projetée de l'objectif du Millénaire pour le développement demeure accessible. Le taux de séroprévalence était de 0,4 % en 2014 contre 0,7 %

en 2006. Niamey, la capitale, est la région la plus touchée avec une séroprévalence de 1,1 % d'après les données du Ministère de la santé publique (2015).

La satisfaction des besoins de base des populations est rendue plus difficile par l'augmentation de la pression démographique avec un indice synthétique de fécondité de 7,6 enfants au niveau national en 2012, contre 7,1 enfants en 2006. Les régions de Zinder et de Maradi enregistrent des taux de fécondité record avec respectivement 8,5 et 8,4 enfants en moyenne par femme. Le taux de croissance démographique est en hausse passant de 3,3 % en 2001 à 3,9 % en 2012, soit le niveau le plus élevé au monde.

Les progrès enregistrés dans le domaine de la santé se sont traduits par une amélioration de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 50,7 ans en 2000 à 57,9 ans en 2012.

Sur la période 1995-2012, les dépenses de santé n'ont pas beaucoup fluctué. De 1995 à 2005, les dépenses publiques de santé n'ont jamais atteint 2 % du PIB. De 2005 à 2012, elles représentaient 2,7 % du PIB en moyenne.

## 4.4 Éducation

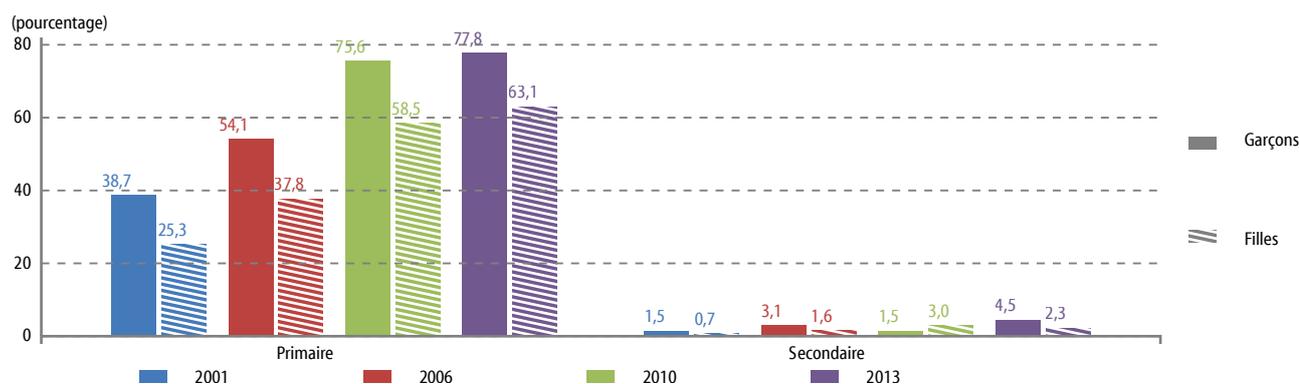
Dans le but d'atteindre l'éducation pour tous, le Niger a élaboré son Plan décennal de développement de l'éducation en 2002. De 2002 à 2012, ce plan a permis au Niger d'enregistrer des progrès marquants: le taux brut d'accès est passé de 50 % en 2002 à 97,9 % en 2012, le taux brut de scolarité est passé de 42 % à 79,2 % et enfin le taux d'achèvement du primaire est passé de 26 % à 55,8 % (Programme sectoriel de l'éducation et de la formation 2014-2024).

Selon les données de l'Institut national de la Statistique, le rapport filles/garçons est passé de 56 % en 1991 à 82 % en 2014, soit une augmentation d'environ 1,13 % par an. Dans le secondaire, entre 1991 et 2014, le rapport filles/garçons est passé

de 41 % en 1991 à 67,4 % en 2014, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,14 point. Dans l'enseignement supérieur, entre 2005 et 2014, le rapport filles/garçons est passé de 34 % en 2005 à 48 % en 2014, soit une augmentation de 14 points de pourcentage en 9 ans. Les cibles d'éducation pour tous et de parité au niveau de la scolarité ne devraient pas être atteintes en 2015.

Les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB ont gardé une tendance croissante en moyenne sur toute la période 1995-2011. Bien qu'elles aient régulièrement augmenté, ces dépenses d'éducation ont représenté moins de 5 % du PIB.

**Figure 10: Évolution du taux net de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire**



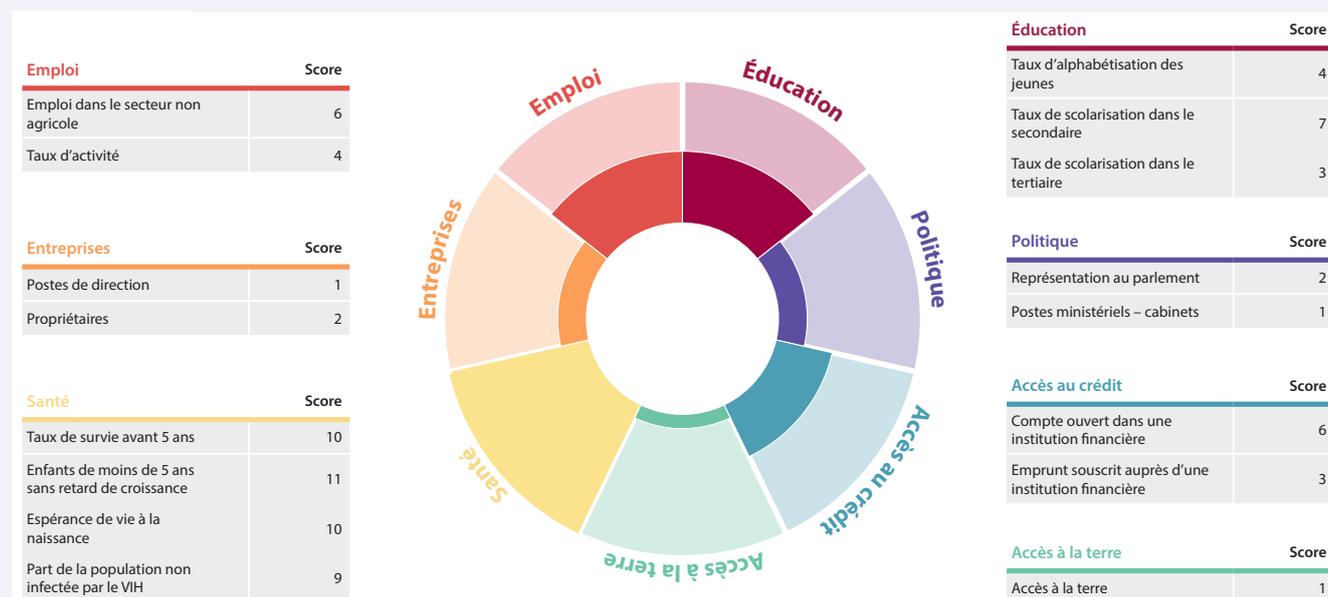
Source: Rapport national sur le niveau d'atteinte des objectifs de l'Éducation pour tous au Niger (2015).

## 4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine\*

L'Union africaine a proclamé 2015, *Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique*, dans le but d'imprimer un élan à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sur le continent. En vertu de cet engagement, elle a élaboré une fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique. Cette fiche vise à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes et

d'autonomisation des femmes dans sept secteurs essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces secteurs essentiels sont les suivants: emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

*Interprétation du diagramme circulaire : Les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e). Certains pays obtiennent un score supérieur à 10, ce qui signifie que les femmes jouent potentiellement un rôle plus décisif que les hommes dans le sous-secteur considéré du pays en question. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions hâtives sur la seule foi des résultats, en particulier lorsqu'il existe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne les réalisations en matière de développement\*\*.*



\* Les données utilisées pour calculer les résultats proviennent de plusieurs bases de données et sources internationales, à savoir : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, indicateurs de développement, base de données sur l'intégration financière mondiale et enquêtes globales de la Banque mondiale, base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'égalité des sexes et les droits fonciers, Bureau international du Travail (BIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Union interparlementaire (UIP) et certaines sources de données nationales. Pour l'indicateur concernant l'accès à la terre, les données sont tirées de plusieurs sources; l'établissement des résultats et l'harmonisation des cadres législatifs ont été réalisés en interne par le Centre africain pour la statistique et le Centre africain pour le genre.

\*\* Le diagramme circulaire provient de la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes, élaborée par la Commission de l'Union africaine et présentée aux chefs d'État et de gouvernement à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, en juin 2015.

# 5

## PRINCIPAUX DÉFIS: PROMOUVOIR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE PAR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER - ANALYSE DE L'INITIATIVE « LES NIGÉRIENS NOURRISSENT LES NIGÉRIENS »

### 5.1 Contexte

L'insécurité alimentaire<sup>3</sup> est un phénomène récurrent au Niger depuis 1968. Sur la période récente allant de 2006 à 2013, au moins 3 millions de Nigériens se sont retrouvés en situation d'insécurité alimentaire. Pour l'année 2014, les estimations portent sur 3,4 millions de personnes (Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 2015).

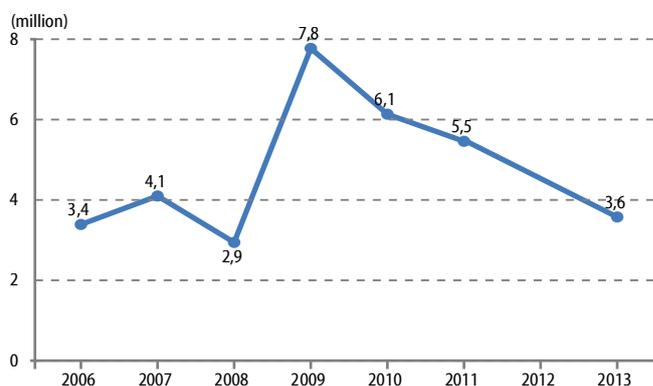
La récurrence des crises d'insécurité alimentaire expose les populations à des situations de vulnérabilité sanitaire et de pauvreté, de migration économique intérieure (entre les zones rurales et urbaines) et affecte le capital humain du pays (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2010).

A ce coût social, s'ajoute un coût budgétaire et économique relativement élevé. Au cours des quatre dernières années, environ un montant de 14,2 milliards de francs CFA a été consacré en moyenne annuelle par le Gouvernement à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Niger (0,4 % du PIB) sans compter les appuis des partenaires au

développement, évalués à 90,7 milliards de francs CFA en moyenne annuelle<sup>4</sup>.

Cette situation entraîne ainsi un effet d'éviction au détriment d'investissements dans les infrastructures socioéconomiques qui pourraient avoir des effets multiplicateurs plus élevés et soutenir le processus de transformation structurelle du pays. Elle est également à l'origine de la migration de la main d'œuvre agricole, affectant ainsi les performances

**Figure 11: Évolution de la population en insécurité alimentaire (2006-2013)**



Source: Institut national de la Statistique et calculs de la CEA.

<sup>3</sup> Le Sommet mondial de l'alimentation de Rome (1996) a défini la sécurité alimentaire comme une situation où tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Il a dégagé quatre dimensions principales du phénomène que sont: la stabilité, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments, cette dernière couvrant des questions liées à la qualité et à la salubrité des aliments.

<sup>4</sup> <http://www.unocha.org/niger/about-ocha-niger-funding/financement-humanitaire>.

du secteur primaire qui a représenté 35,5 % du PIB en 2014.

Dans ce contexte, la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue un des principaux leviers pour impulser le processus de transformation structurelle de l'économie nigérienne. Elle est ainsi au centre des stratégies et initiatives mises en œuvre par le pays sur la période récente, en particulier l'initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » mise en œuvre sur la période 2012-2015. Dans l'exposé qui suit, il s'agit d'analyser l'initiative dans sa dimension de vecteur de transformation structurelle de l'économie nigérienne par la lutte contre l'insécurité alimentaire, qui est son objectif général.

## 5.2 Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »: une réponse au développement de l'agriculture et à la restauration de la sécurité alimentaire

Plusieurs initiatives sont menées par le Niger pour soutenir l'inversion du cycle structurel de pauvreté et d'insécurité alimentaire des ménages et impulser les dynamiques de transformation structurelle de l'économie nigérienne.

Sur la période récente, le pays a entrepris la mise en œuvre du Programme de développement économique et social 2012-2015), aligné sur les orientations du Programme de renaissance des nouvelles autorités élues en avril 2011, après une phase d'instabilité politique.

Dans le cadre de ce programme de référence, a été lancée en avril 2011 lors du discours d'investiture du nouveau Président élu du Niger, l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N)<sup>5</sup>. Cette initiative constitue la déclinaison sectorielle du Plan de développement économique et social

(Programme de développement économique et social 2012-2015) en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables. Elle a pour objectif général de: « contribuer à mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ».

L'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » est articulée autour de cinq axes stratégiques qui mettent en avant l'objectif d'augmenter la production en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire.

- Axe 1: Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques;
- Axe 2: Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo pastoraux et halieutiques;
- Axe 3: Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles;
- Axe 4: Amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens;
- Axe 5: Animation et coordination de l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens ».

L'Initiative 3N concentre ses actions sur les zones rurales, en ciblant 80 % des populations qui y résident; ces zones concentrent par ailleurs 9 pauvres sur 10 (Institut national de la Statistique, 2011). L'Initiative a fixé des objectifs quantitatifs de production agricole et d'amélioration de la consommation des semences sélectionnées et des engrais. Pour la production agricole, il est prévu d'augmenter à l'horizon 2015 de 45 % la production céréalière par rapport à la moyenne des cinq

<sup>5</sup> Pour référence, voir document sur l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durables». Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2012.

dernières années (4 120 000 tonnes). Pour sa part, la production de viande devrait croître de 40 % par rapport à la production de 2011 (311 100 tonnes) et la production de lait de 45 % pendant la même période (la production de lait en 2011 est estimée à 967 800 tonnes).

Concernant les semences, il s'agit de porter les superficies emblavées avec les semences sélectionnées de 20 % en 2011 à 30 % en 2015 et pour les engrais de 3 kg/hectare à 23 kg/hectare à l'horizon 2015. Le coût global du programme sur la période 2011-2015 est estimé à 1 815 milliards de francs CFA, soit 25,6 % du PIB de 2014.

Il ressort de la revue de l'Initiative 3N une focalisation prioritaire sur l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Toutefois, pour rendre durable et soutenable la sécurité alimentaire, il convient d'apporter des réponses structurelles en prenant en compte les dimensions susceptibles d'aboutir à une transformation de l'agriculture et de l'économie. Aussi, convient-il de s'interroger sur l'intégration de telles dimensions dans l'Initiative 3N. D'autres interrogations porteront sur la portée des vecteurs de transmission mis en relief dans l'Initiative.

### 5.3 L'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »: vecteur de transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie du Niger ?

L'Initiative intègre des dimensions de transformation structurelle, en particulier dans trois de ses axes stratégiques (axe 1, 2 et 5).

- **Relèvement de la productivité agricole et politique d'adaptation**

L'agriculture au sens large (agriculture et élevage) représente 35,7 % du PIB en 2014. Elle est essentiellement pluviale et reste confrontée aux aléas climatiques, enregistrant une campagne déficitaire sur deux au cours de la période 1960-2006 (Comité permanent inter-États contre la sécheresse au Sahel, 2008). Seulement 0,6 % des terres arables sont équipées pour l'irrigation. Un autre fait majeur de l'agriculture au Niger est la faiblesse des rendements, quatre fois moins qu'au Nigéria, avec 398 kg/hectare et 343 kg/hectare respectivement pour le mil et le sorgho.

En réponse à cette situation, l'Initiative 3N mise sur la hausse de la production irriguée, qui aura un double avantage structurel de relever les niveaux de production et d'atténuer les incertitudes sur la production. Le secteur irrigué crée en effet 30 % de la valeur de la production agricole du Niger et représente 90 % de ses exportations, en occupant seulement 0,6 % des terres arables du pays. Ainsi, l'accroissement des investissements de soutien à l'irrigation prévu dans l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » à hauteur de 350 milliards de francs CFA, soit plus du tiers du coût total de l'Initiative, pourrait substantiellement contribuer à relever les défis économiques du pays, en contribuant à la stabilisation de l'évolution du PIB, l'augmentation des recettes en devises et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Tableau 2: Dimensions de transformation structurelle de l'agriculture dans l'Initiative 3N

| Axes stratégiques  | Dimensions de transformation structurelle  |   |  |
|--|--|---|--|
|  | Relèvement de la productivité agricole et politique d'adaptation   | Valorisation et transformation des produits agricoles et de l'élevage   | Politiques et réformes   |
| Axe 1: Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques                    | Réhabilitation des superficies des terres irriguées (Aménagements hydro-agricoles)<br>Accessibilité des facteurs de production aux producteurs<br>Accessibilité des technologies et Informations aux producteurs<br>Développement des systèmes d'élevage intensif<br>Gestion durable des terres et de la biodiversité<br>Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux<br>Appui aux réformes du développement des productionsforestières | Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux   | Appui aux réformes du développement des productionsforestières<br><br>Facilitation du transport des produits agricoles et agroalimentaires |
| Axe 2: Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo pastoraux et halieutiques |  | Amélioration de la conservation/stockage et de la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques<br><br>Amélioration de la compétitivité des filières agro-sylvo-pastoraux<br><br>Renforcement des marchés des produits agricoles et agroalimentaires |  |
| Axe 5: Animation et coordination de l'Initiative 3N  |  |   | Facilitation de l'accès aux financements<br><br>Impulsion des reformes et mise en cohérence des politiques et des stratégies               |

Source: Ministère de l'économie et des finances.

Dans cette optique, le Gouvernement a ainsi réalisé d'importants investissements en matière d'irrigation. De nouveaux aménagements ont été réalisés et d'autres réhabilités, qui ont permis de produire 2 831 577,8 tonnes en irrigué sur un total de 4 774 081 tonnes de céréales pour la campagne d'hivernage. La production en irrigué correspond à 442 330,69 tonnes d'équivalent céréalier. Elle a permis de réduire le déficit de la campagne agricole de 2014 de l'ordre de 230 035 tonnes.

Sur la même lancée, le relèvement des rendements inclus dans l'Initiative 3N est source de changements structurels. En effet, le taux d'utilisation de semences sélectionnées par les agriculteurs est limité à 2,5 %. La situation est plus préoccupante du point de vue des fertilisants dont les quantités utilisées ne représentent que le dixième du standard préconisé (Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens », 2012). Aussi, en fixant un objectif d'augmentation de 35 % des rendements sur 25 % des superficies cultivées, sur la base d'un investissement de 10 milliards de francs CFA (10 % du coût total), l'Initiative vise-t-elle des changements majeurs dans la productivité agricole.

Comme résultat intermédiaire de l'Initiative 3N, les semences sélectionnées sont passées de 5 559 tonnes en 2012 à 10 247 tonnes en 2014. Elles représentent 64 % des besoins qui sont estimés à 16 000 tonnes en 2014. Ces semences ont permis d'emblaver 1 024 700 hectares en 2014. Au total, selon la Direction des statistiques agricoles, les superficies emblavées en semences sélectionnées (toutes céréales confondues) sont passées de 2 999 723 hectares en 2013 à 3 623 763 hectares en 2014, soit une hausse de 20,8 %.

- **Intensification des productions animales**

L'élevage est un pilier central de l'économie nigérienne. Le pays dispose d'un cheptel de 39,4

millions de têtes de bétail en 2013 (Institut national de la Statistique, 2014). L'élevage est pratiqué, à titre principal ou secondaire, par près de 87 % de la population active. L'élevage contribue en moyenne à 15 % au revenu des ménages et à 25 % à la satisfaction des besoins alimentaires (Réseau national des chambres d'agriculture, 2010). En 2014, sa contribution au PIB est évaluée à près de 10 % (Institut national de la Statistique, 2014).

En dépit de ses potentialités, le pays titre un faible bénéfice tant au niveau de la sécurité alimentaire que des potentialités commerciales. Les besoins du marché régional en viande ont été estimés à quelques 3,5 millions de tonnes de viande et 4,5 millions de tonnes de lait par an à l'horizon 2015 (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest/Organisation de coopération et de développement économiques/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2008). Or la valeur totale de produits d'élevage exportés dans la sous-région entre 2004 et 2007 n'est que de 23,910 milliards de francs CFA soit l'équivalent tout juste de 12 000 tonnes de viande par an au maximum. En 2014, ce niveau chute même à 8,5 milliards de francs CFA, en ne représentant que 1,6 % des exportations totales.

Dans ce contexte, une politique d'intensification de l'élevage est source de changements structurels, affectant notamment la structure de production ainsi que du commerce extérieur. L'Initiative 3N apporte une réponse par l'augmentation prévue des disponibilités en produits animaux (lait, viande, œufs) et en poisson grâce notamment à l'intensification des productions animales (création de fermes, amélioration génétique et promotion de l'élevage à cycle court. L'investissement prévu à cet effet, qui couvrira également des projets de renforcements de la production de poissons, est évalué à 100 milliards de francs CFA, soit 10 % du coût total de l'Initiative.

- **Augmentation et mise en marché des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agro-industrielle) des produits locaux**

Ce volet reste prioritaire dans la stratégie de transformation de l'agriculture et de l'économie nigérienne. L'initiative 3N intègre à cet égard des projets pour moderniser les outils de production et améliorer les systèmes de gestion des unités agroalimentaires et d'appui/conseil aux transformateurs des produits agropastoraux et halieutiques. Il est ainsi prévu, pour des investissements de 100 milliards, soit 10 % du coût total: i) la mise à niveau des industries agroalimentaires existantes; ii) la création des nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux locaux; iii) l'opérationnalisation des marchés des produits agricoles et agroalimentaires locaux; et iv) la facilitation du transport des produits agricoles et agroalimentaires.

- **Réformes et politiques**

Les changements dans l'environnement des affaires et l'articulation des politiques, en particulier la mise en place de mesures de facilitation de l'accès au financement et la mise en cohérence des politiques, participent à la transformation structurelle de l'agriculture du Niger. À cet égard, l'Initiative 3N intègre un projet de création d'un fonds d'investissement, des mesures d'incitation à l'accroissement des financements par le système bancaire et les partenaires privés. Sur le projet de création du fonds, dénommé Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), des réflexions initiées en février 2015 ont notamment débouché sur des options de renforcement du crédit bancaire pour l'agriculture et de création d'un guichet de subventions aux populations vulnérables et d'appui aux activités. S'agissant du financement bancaire, la hausse des allocations pour le secteur agricole demeure prioritaire, au regard de leur

faiblesse actuelle: seulement 0,6 % des crédits à l'économie contre une moyenne de 3 % pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine en 2014 (Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens », 2015).

L'Initiative prévoit également une mobilisation accrue de ressources publiques à travers le budget national et les ressources des collectivités locales. Le Niger, avec un niveau de 11 % en 2014 suivant la loi des finances 2014, est certes au-dessus du niveau de 10 % recommandé dans le cadre de l'objectif de croissance de 6 % du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique. Toutefois, compte tenu des aléas du secteur agricole et de la place centrale dudit secteur dans l'économie du pays, des ressources publiques supplémentaires sont nécessaires pour surmonter les contraintes de financement du secteur.

**L'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » est-elle un vecteur efficace de transformation structurelle de l'agriculture nigérienne ?**

Par rapport aux défis structurels soulevés en ce qui concerne l'insécurité alimentaire et l'agriculture de façon générale, l'Initiative 3N apporte partiellement des réponses ciblées. Elle se focalise en effet sur la création de conditions permettant de faire face à tout risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (notamment dans un contexte de forte croissance démographique). Toutefois des interrogations subsistent sur sa capacité à impulser la transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie nigériennes.

En ce qui concerne la structure de la production et de l'emploi, l'Initiative 3N intègre des volets d'augmentation de la production avec des progrès à mi-parcours. Les projets de renforcement de l'adaptation de l'agriculture au moyen de l'irrigation et de renforcement de la productivité par le canal des rendements sont source de transformation de

l'agriculture. L'atteinte des objectifs fixés dans ce cadre permet à la fois une hausse et une prévisibilité accrue de la production agricole, une hausse des emplois plus productifs et des revenus des ménages. La part de l'agriculture en se consolidant dans le PIB ouvre également des perspectives plus favorables à la transformation des produits agricoles et à la hausse des activités du secteur secondaire. Ces perspectives sont par ailleurs soutenues par la mise en œuvre de projets de l'Initiative 3N dans la valorisation et la transformation des produits agricoles ainsi que l'intensification de la production animale.

S'agissant de la structure des échanges, la hausse attendue des productions de l'élevage peut renforcer la part de ces produits dans les exportations (moins de 2 % en 2014), et impulser une réorientation des ventes du pays dominées par les productions minières et pétrolières (uranium: 51,7 % et produits pétroliers: 27,6 %, en 2014). La réorientation des exportations pourra s'appuyer aussi sur les effets induits par le renforcement des productions irriguées, qui concentrent déjà 90 % des exportations de produits agricoles avec seulement une affectation de 0,6 % des terres arables.

Toutefois, des insuffisances demeurent quant à la capacité de l'Initiative 3N à transformer structurellement l'agriculture du Niger. L'Initiative fixe des cibles quantitatives globales, présente des coûts d'investissements mais ne développe pas un cadre logique avec des indicateurs détaillés de référence et cibles en termes de transformation structurelle.

Il s'y ajoute que l'accent est insuffisamment mis dans la stratégie sur des produits spécifiques, en nombre limité, pour lesquels le Niger dispose d'un important potentiel de production, de valorisation et de transformation ainsi que d'exportation. Il s'agit en particulier des secteurs du sésame et de développement de chaînes de valeurs pour les filières oignon d'une part et bétail, viande, cuirs et

peaux. L'Initiative 3N n'intègre pas aussi de façon spécifique le facteur structurel clé de l'économie nigérienne liée aux dynamiques de la population, de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire.

- Le sésame: Environ 90 000 tonnes de cette spéculation ont été exportées en 2011. Ce produit a un réel potentiel en termes de demande extérieure mais aussi de transformation industrielle: transformation en biscuits, en huile ou autres denrées;
- L'oignon: Le Niger occupe la première place en termes d'exportation avec 69 608 tonnes en 2014 dans la zone CEDEAO. La célèbre variété dite « violet de Galmi » présente des potentialités d'exportation, mais aussi de conservation et de transformation. Ce produit a vocation à constituer une chaîne de valeur centrale pour l'économie nigérienne au regard de son important potentiel, notamment en termes de production, de transformation, de ventes, d'emballage et d'expédition. Il sera question ici d'améliorer les rendements moyens des récoltes ainsi que les techniques de stockage afin de limiter les pertes estimées à 30 % de la production. Des actions devraient aussi porter sur l'amélioration de la compétitivité du secteur par la baisse des coûts de transport, la lutte contre la corruption et le développement d'un système efficace d'information sur les marchés de la sous-région;
- L'élevage: Certes, l'Initiative 3N inclut des actions d'intensification de la production animale, mais il convient de renforcer des actions plus spécifiques de promotion des unités agro-industrielles de conservation et de transformation des produits d'élevage notamment le lait, les cuirs et peaux. La tannerie prédomine dans le secteur manufacturier. Ce secteur présente une opportunité pour la transformation, la création de valeur ajoutée pour les denrées de base et leur vente et

distribution. Il est nécessaire d'entreprendre des actions pour accroître la compétitivité des cuirs et peaux par le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la chaîne de valeur;

- Les dynamiques démographiques et de l'aménagement du territoire: La population du Niger est estimée à près de 20 millions d'habitants en 2015 (19,9 millions selon l'Institut national de la Statistique), soit une augmentation de près de 30 % par rapport à 2010 (15,2 millions) et l'un des taux d'accroissement démographique les plus élevés au monde. Le pays affiche également le taux de fécondité le plus élevé, avec un indice synthétique de 7,6 enfants par femme. La population est essentiellement rurale, avec un taux d'urbanisation de 19,8 %. Ce taux d'urbanisation devrait atteindre 30 % en 2020 et près de 50 % en 2040, avec pour conséquence attendue des changements dans les consommations alimentaires. En effet, dans les centres urbains, les ménages dépensent plus pour le riz, le maïs et le blé que pour les céréales produites couramment. Les dépenses dans ces deux groupes sont respectivement estimées en proportion des dépenses totales respectivement à 32,1 % et à 26,4 % en milieu urbain. En milieu rural, elles s'inversent à 13 % et 50,1 % (Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens », 2013). Il ressort de cette configuration que les dynamiques démographiques et de l'urbanisation doivent être prioritairement prises

en compte dans les stratégies et politiques de référence. Il est également nécessaire d'anticiper sur les changements d'habitudes alimentaires et de consommation.

Globalement, l'Initiative 3N est une stratégie pertinente et efficace pour la réalisation de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. S'agissant d'assurer la transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie du pays, elle présente des atouts majeurs en termes de renforcement de la productivité, de politiques d'adaptation et de facilitation de financement. L'Initiative présente toutefois des faiblesses en ce qui concerne le développement de véritables chaînes de valeur agricoles pour le cas de l'oignon et de la filière bétail, viande, cuirs et peaux et la prise en compte des dynamiques démographiques, de l'urbanisation et du développement local. Elle n'intègre pas dans son articulation stratégique des indicateurs de transformation structurelle pertinents en termes notamment de structure productive, d'échanges extérieurs et d'emplois.

# 6

## PRINCIPAUX MESSAGES À RETENIR

Classé dernier selon le classement de l'Indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, le Niger fait face à de nombreux défis qui entravent son développement. Parmi ces défis, figurent notamment la forte incidence de la pauvreté, la pression démographique, l'insécurité alimentaire et les menaces sécuritaires et transfrontalières liées au terrorisme international. Les programmes et stratégies mises en œuvre depuis 2011, notamment le Programme de développement économique et social et l'Initiative 3N ont permis de ramener le taux de pauvreté à 45,2 % à 2014, soit une diminution de trois points de pourcentage par rapport à 2011. L'intensification des efforts dans le domaine de l'agriculture dans le cadre de l'Initiative 3N, avec ses effets attendus sur la sécurité alimentaire, l'emploi et la création de richesses, devrait permettre de consolider cet acquis.

À cet égard, les efforts devront continuer à porter sur l'augmentation des superficies aménagées pour l'irrigation, ainsi que le développement accéléré de la culture de produits à fort potentiel de création de valeur comme l'oignon, pour lequel le pays est le premier exportateur africain, et le sésame. Une priorité accrue devrait aussi être accordée à l'élevage à travers le développement d'une filière bétail, viande, cuirs et peaux. Cette filière, qui constitue la deuxième source de recettes d'exportations, présente des perspectives importantes de développement dans les segments des cuirs et peaux et de la transformation. L'essentiel des exportations du pays vers les pays

limitrophes, notamment le Nigéria, est en effet constitué d'animaux sur pied.

Les efforts du Gouvernement pour impulser le processus de transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie pourraient cependant être contraints pour la hausse des risques sécuritaires. Le Niger mobilise déjà d'importantes ressources humaines et financières dans la lutte contre le terrorisme dans sa frontière sud avec le Nigéria. Il reste également exposé à l'insécurité générée par les situations dans le nord du Mali et en Libye.

Dans ce contexte général, les principales recommandations à l'endroit du Gouvernement nigérien sont les suivantes:

- Adopter des mesures propres à atténuer l'impact du déficit de la production agricole sur les prix des denrées alimentaires et la situation nutritionnelle;
- Renforcer la sécurité, particulièrement dans les zones de production minière;
- Mettre en œuvre une stratégie de diversification de l'économie et de facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes: le Niger dispose d'un avantage comparatif pour l'exploitation des ressources animales et pour des produits comme l'oignon, le sésame et la gomme arabique. Il est nécessaire de stimuler et faire émerger une chaîne de création de valeur

ajoutée alliant gros producteurs, industrie de transformation et négociants internationaux

- Appuyer les actions visant à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la

productivité agricole afin de réduire la forte variabilité de la production;

- Engager des actions pour contenir la pression démographique.

# 7. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

## Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

| Démographie  | Valeur      | Évaluation |
|--|-------------|------------|
| Population (en million)                                      | 19,9 (2015) | 1          |
| Population urbaine (en %)                                    | 19,8 (2012) | 1          |
| Taux de croissance de la population (moyenne annuelle, en %) | 3,9 (2012)  | 1          |

| Éducation et emploi                                   | Valeur      | Évaluation |
|---|-------------|------------|
| Taux net de scolarisation dans le primaire            | 70,5 (2013) | 2          |
| Taux d'alphabétisation des plus de 15 ans             | 28,6 (2012) | 2          |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire   | 82 (2014)   | 1          |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire | 67,4 (2014) | 1          |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur  | 48 (2014)   | 1          |
| Taux de chômage (en %)                                | 0,3 (2011)  | 1          |

| Indicateurs macroéconomiques et sectoriels clés | Valeur      | Évaluation |
|---|-------------|------------|
| Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage) | 6,9 (2014)  | 1          |
| Taux d'inflation (en %)                         | -0,9 (2014) | 1          |
| Solde du compte courant (en % du PIB)           | 20,6 (2014) | 1          |

| Santé  | Valeur       | Évaluation |
|--|--------------|------------|
| Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale | 40,9 (2012)  | 1          |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)                 | 127 (2012)   | 1          |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)                 | 51 (2012)    | 1          |
| Taux de mortalité maternelle   | 520 (2015)   | 1          |
| Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié       | 29,3 (2012)  | 1          |
| Taux d'utilisation de la contraception                                       | 13,9 (2012)  | 1          |
| Taux de prévalence du VIH dans la population (en %)                          | 0,4 (2014)   | 3          |
| Taux d'incidence du paludisme (pour 1 000)                                   | 272,4 (2012) | 1          |
| Taux de mortalité liée au paludisme (en %)                                   | 64,4 (2012)  | 3          |

| Pauvreté   | Valeur      | Évaluation |
|--|-------------|------------|
| Population en dessous du seuil de pauvreté national (en %) | 48,2 (2011) | 1          |

| Tendances économiques et indicateurs de performance | Valeur         | Évaluation |
|---|----------------|------------|
| Total des exportations (en milliards de francs CFA) | (2014)         | 1          |
| Total des importations (en milliards de francs CFA) | 1 037,5 (2014) | 1          |

### Code des sources de données

1. Institut national de la Statistique
2. Ministère de l'éducation nationale
3. Ministère de la santé publique

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque mondiale (2013), *Évaluation des risques du secteur agricole au Niger: de la réaction aux crises à la gestion des risques à long terme*, 2013.

\_\_\_\_\_. (2014), *Doing Business 2015: Going Beyond Efficiency*. Washington, 2014.

\_\_\_\_\_. *Indicateurs du développement dans le monde 2015*. Disponible à: <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>, octobre 2015.

Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (2013), *Évolution des investissements directs étrangers dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine au cours de la période 2000-2011*, 2013.

\_\_\_\_\_. (2014a), *Rapport sur la politique monétaire*, 2014.

\_\_\_\_\_. (2014b), *Perspectives économiques dans les États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine*, 2014.

\_\_\_\_\_. (2014c). *Annuaire statistique 2014*.

\_\_\_\_\_. (2015), *Rapport sur la politique monétaire dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine*, 2015.

\_\_\_\_\_. À l'adresse: <http://edenpub.bceao.int/> Consulté en octobre 2015.

\_\_\_\_\_, Institut national de la Statistique (2013), *Rapport final sur l'Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants au Niger*, avril 2013.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (2015), *Plan de réponse stratégique, Niger*, janvier 2015.

\_\_\_\_\_. (site web), à l'adresse: <http://www.unocha.org/niger/about-ocha-niger-funding/financement-humanitaire>.

Cabinet du Premier Ministre (2015), *Bilan des quatre ans de mise en œuvre du Programme de renaissance, avril 2011-mars 2015*.

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (2013), *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, 2013.

\_\_\_\_\_/Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), (2008): *Élevage et marché sous-régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest*, 2008.

Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) (2008), *Profil sécurité alimentaire du Niger*, 2008.

Direction nationale du plan (2015), *Cadrage macroéconomique*, mai 2015.

Fonds monétaire international (2008), *Niger: l'allègement de dette donne des résultats*, 2008.

\_\_\_\_\_. (2014), Attachment Niger: Supplement to the Memorandum of Economic and Financial Policies. Memorandum of Economic and Financial Policies., 2014.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2010), *Ba Kanta, ou la crise sans issue?* 2010.

Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N) (2013), *État d'avancement des processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des PNIA-Niger*, 2013.

\_\_\_\_\_ (2015), *Rapport de l'atelier national de concertation sur le processus de la mise en place du fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, 2015.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) (2015), *Global Hunger Index*, 2015.

Institut national de la Statistique (2005), *Projections démographiques 2005-2050*.

\_\_\_\_\_ (2006), *Rapport du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB 2006)*.

\_\_\_\_\_ (2007), *Rapport sur les caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2001*.

\_\_\_\_\_ (2011), *Rapport final de l'Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture*, 2011

\_\_\_\_\_ (2012), *Enquête démographique et de santé au Niger*, 2012.

\_\_\_\_\_ (2013), *Tableau de bord social 2013*.

\_\_\_\_\_ (2014a), *Comptes nationaux rapides 2014*.

\_\_\_\_\_ (2014b), *Rapport final de l'Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture*, 2014.

\_\_\_\_\_ (2014c), *Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement*, 2014.

\_\_\_\_\_ (2015a), *Comptes nationaux de la Nation*, estimation 2015.

\_\_\_\_\_ (2015b), *Statistiques du commerce extérieur 2014*.

Ministère du plan, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire; Ministère de l'agriculture; et Système des Nations Unies au Niger (2011), *Cadre d'accélération des OMD: Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger*, 2011.

Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) (2014), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel*, 2014.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), site web à l'adresse: [https://public.tableau.com/views/AidAtAGlance\\_Recipients/Recipients?:embed=n&:showTabs=y&:display\\_count=no?&:showVizHome=no#1](https://public.tableau.com/views/AidAtAGlance_Recipients/Recipients?:embed=n&:showTabs=y&:display_count=no?&:showVizHome=no#1), consulté en octobre 2015.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2012), *Les boutiques d'intrants agricoles au Niger*, 2012.

\_\_\_\_\_, Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Programme alimentaire mondial (PAM) (2015), *État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, 2015.

Plan de développement économique et social (2014), *Rapport de mise en œuvre 2014*.

Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) (2014), *Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder*, 2014.

Réseau national des chambres d'agriculture (RECA) (2005), *Analyse de la campagne agricole 2004/2005*, 2005.

\_\_\_\_\_ (2010): *Revue du secteur de l'élevage au Niger*, 2010.

\_\_\_\_\_ (2014), *Analyse du bilan céréalier de la campagne 2014*.

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (2014), *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, 2014.

## ANNEXE

Tableau 3: Évaluation de la qualité des prévisions effectuées pour le Niger

| Taux de croissance économique  | BAD  | EIU  | FMI  | INS  | DAES |
|--|------|------|------|------|------|
| Proportion du biais (UM)   | 0,16 | 0,00 | 0,03 | 0,20 | 0,08 |
| Proportion de régression (UR)  | 0,29 | 0,00 | 0,07 | 0,24 | 0,31 |
| Proportion de perturbation (UD)  | 0,55 | 1,00 | 0,90 | 0,56 | 0,60 |
| Inflation  |      |      |      |      |      |
| Proportion du biais (UM)   | 0,15 | 0,02 | 0,09 | 0,42 | 0,38 |
| Proportion de régression (UR)  | 0,14 | 0,04 | 0,17 | 0,06 | 0,01 |
| Proportion de perturbation (UD)  | 0,71 | 0,94 | 0,74 | 0,52 | 0,62 |
| Balance courante   |      |      |      |      |      |
| Proportion du biais (UM)   | 0,22 | 0,29 | 0,00 | 0,30 |      |
| Proportion de régression (UR)  | 0,22 | 0,39 | 0,09 | 0,42 |      |
| Proportion de perturbation (UD)  | 0,56 | 0,33 | 0,90 | 0,28 |      |
| BAD: Banque africaine de développement<br>EIU: Economic Intelligence Unit<br>FMI: Fonds monétaire international<br>INS: Institut national de la Statistique du Niger<br>DAES: Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU |      |      |      |      |      |

Source: Calculs de la CEA.